

- Conditions de garantie

## **CONDITIONS DE GARANTIE SPECIALIZED S'APPLIQUANT AUX MODÈLES DE VÉLOS MILLÉSIME 2014 ET ANTÉRIEURS**

### **SPECIALIZED Turbo, E-Bikes:**

**Batterie :** Durée de la garantie deux ans et demi (2.5), <500 cycles de charge complets ou 70 % de capacité restante depuis la date d'achat. Cinq ans sur tous les défauts concernant le fonctionnement du matériel et sa fabrication (cellules, boîtier, BMS) à compter de la date d'achat. Le matériel doit être utilisé correctement et faire l'objet d'un entretien régulier en respectant les consignes énoncées dans le manuel de l'utilisateur.

**Composants spécifiques E-Bikes:** Durée de la garantie 5 ans sur tous les défauts concernant le fonctionnement du matériel et sa fabrication à compter de la date d'achat. Sous condition d'une utilisation normale et d'un entretien régulier.

Pour les autres parties du vélo, veuillez-vous référer aux conditions respectives: SPECIALIZED cadres, SPECIALIZED fourches et SPECIALIZED équipement.

**Les amortisseurs et les fourches Specialized ainsi que les roues Roval Specialized et toutes les composantes du Turbo – comme tout autre produit Specialized – doivent passer par un revendeur Specialized agréé afin d'être envoyés à Specialized Europe BV pour réparation ou remplacement sous garantie en appliquant la procédure définie (numéro de cadre, original de la facture / utilisation du formulaire de Retour Gratuit). Les bras de fourches envoyés séparément, de façon incomplète, déformés ou de quelque façon inappropriés pour la révision ne peuvent pas être échangés.**

### **Cadre SPECIALIZED:**

La garantie couvre pendant 5 ans les défauts de matériau et de fabrication à partir de la date d'achat, sous réserve d'une utilisation normale et d'un entretien régulier.

Les conditions suivantes s'appliquent à tous les cas de garantie :

- La garantie pour défaut de fabrication et de matériau défectueux s'applique au premier acheteur. La garantie débute avec l'achat du produit par le consommateur, et nécessite obligatoirement la présentation de la facture d'achat.
- La peinture et les autocollants sont garantis 2 ans.
- La garantie ne s'applique pas dans les cas ci-dessous:
  - Utilisation non appropriée ou abusive du produit.
  - Utilisation du produit à d'autres fins que celles pour lesquelles il est prévu.
  - Non-respect des instructions d'utilisation (par ex. manquement à l'obligation de réaliser un entretien régulier chez un revendeur Specialized).
  - Entretien négligé et/ou non conforme.
  - Dommages causés par un accident ou une chute.
  - –Modifications réalisées sur le produit ou les équipements (peinture, changement de géométrie, ajout de pièces détachées non compatibles...).
  - –Réparations effectuées par un revendeur non agréé Specialized.

La garantie ne s'applique pas aux pièces d'usure et composants. (Excepté aux roues ROVAL)

Liste des pièces d'usure et composants:

- Joints d'étanchéité
- Entretoises
- Joints o-rings pneumatiques
- Joints Glide rings
- Pièces flottantes en caoutchouc
- Joints en mousse
- Visseries et joints principaux d'amortisseur
- Traitements de surface sur les plongeurs et corps d'amortisseur
- Pneus
- Joints anti-talonnement
- Garde-boue et carter de chaîne
- Plaquettes de frein
- Chaînes
- Pignons
- Cassettes
- Câbles et gaines d'indexation et de frein
- Poignées de cintre et ruban de cintre
- Poignées de manette de changement de vitesse tournante
- Dérailleurs
- Disques de frein
- Surface de freinage de la roue
- Roulements
- Portées de roulement
- Cliquets
- Systèmes de transmission
- Rayons
- Corps de Roue Libre
- Mousse de cintre aéro
- Outils
- Couvre selle
- Réserve d'eau et accessoires d'hydratation
- Filetage et visserie endommagés

**SPECIALIZED BICYCLE COMPONENTS INC.  
CONDITIONS DE GARANTIE SPECIALIZED LIMITÉE S'APPLIQUANT AUX CADRES DE VÉLOS  
À PARTIR DU MILLÉSIME 2015**

Cette Garantie Limitée est une garantie spécifique au constructeur. Vos droits sous cette Garantie Limitée s'ajoutent à vos droits en tant que consommateur.

Les vélos Specialized sont vendus exclusivement par l'intermédiaire de notre réseau de revendeurs agréés Specialized. Specialized Bicycle Components, Inc. procure à chaque premier acheteur d'un nouveau vélo ou d'un cadre Specialized une Garantie Limitée contre les défauts de matériau et de fabrication tels que définis ci-dessous :

Durée de vie :

- Cadres et fourches sur les vélos complets ou les kits cadre pour la durée de vie pour le premier acheteur (à l'exception des pièces détachées et composants pour lesquels la garantie s'applique pour une période de deux (2) ans ou cinq (5) ans, tels que mentionnés ci-dessous).
- Cadres et fourches des vélos complets Turbo pour la durée de vie du premier acheteur (à l'exception des pièces détachées et composants pour lesquels la garantie s'applique pour une période de deux (2) ans ou (5) ans, tels que mentionnés ci-dessous).

2 ans:

- Les points d'attache des suspensions, les équipements relatifs aux suspensions (incluant les points de pivot, les entretoises, les amortisseurs, les fourches à suspension, les bases et haubans, les ancrages d'amortisseurs, les éléments de serrage) pour deux (2) ans à compter de la date d'achat.

- Les bases et haubans des vélos tout-suspendus vendus après 2008 seront couverts par cette Garantie Limitée pour cinq (5) ans à partir de la date d'achat.
- La peinture et les finitions, ainsi que les composants liés au vélo/au cadre, tels que la selle, la fourche à suspension, les roues, la transmission, les freins, la tige de selle, la Command Post, le pédalier, le cintre et la potence, les paniers, les garde-boues et porte-bagages ou toute pièce faisant partie de la suspension ou les composants sont couverts pour deux (2) ans à partir de la date d'achat.
- Les composants et éclairages du Turbo (à l'exception des pièces d'usure standard telles que listées ci-dessous), le moteur Turbo, la batterie (ou au moins 75 % de sa capacité après 300 cycles de charge), et les pièces électroniques du Turbo (commande, connecteurs de câble, interface de l'utilisateur) pour deux (2) ans à compter de la date d'achat.

Certains équipements d'autres marques ou les suspensions coproduites avec d'autres marques sont susceptibles de posséder des conditions de garantie supplémentaires spécifiques aux fabricants. Veuillez consulter dans votre manuel de l'utilisateur les informations relatives à ces garanties ou vous renseigner auprès de votre revendeur Specialized.

### **CONDITIONS DE LA GARANTIE LIMITÉE**

Cette garantie s'applique à tous les modèles du millésime 2015, aux nouveaux Turbo ainsi qu'aux nouveautés 2015 et elle ne concerne que les produits fabriqués par Specialized.

La Garantie Limitée ne s'applique que si le vélo est utilisé dans ses conditions normales d'utilisation et s'il est correctement entretenu.

Specialized vous recommande d'enregistrer votre vélo auprès de ses services avant toute demande de garantie. Bien que cet enregistrement ne soit pas obligatoire pour bénéficier de la Garantie Limitée, Specialized vous encourage à enregistrer votre vélo afin de pouvoir vous fournir le meilleur service possible ultérieurement.

Pour bénéficier des droits de la Garantie Limitée, le vélo ou le cadre doit être amené à un revendeur Specialized agréé sur le continent (Asie, Afrique, Amérique du Nord, Amérique du Sud, Antarctique, Europe ou Australie) sur lequel il a été acheté, accompagné d'une preuve écrite d'achat qui identifie le vélo ou la cadre par son numéro de série.

Seuls les revendeurs agréés Specialized sont autorisés à mettre en œuvre la procédure de cette Garantie Limitée. Specialized détermine si le vélo, le cadre ou toute pièce peut être couvert par cette Garantie Limitée, la décision de réparation ou de remplacement, émane exclusivement de Specialized.

Le premier acheteur devra prendre à sa charge les frais de main d'œuvre en lien avec la réparation ou le remplacement des pièces. Cette Garantie Limitée n'inclut en aucun cas les frais de déplacement chez un revendeur agréé ou d'expédition. Ces coûts, s'ils existent sont assumés par le premier propriétaire.

Chaque vélo et cadre Specialized possède une durée de vie d'utilisation. Une utilisation non conforme, incluant de façon non exhaustive, utilisation lors de compétitions, sauts, pilotage agressif, roulage avec des chargements lourds, peut considérablement réduire la durée de vie d'utilisation d'un vélo ou d'un cadre Specialized. Ajouté à cela, l'exposition prolongée du produit à des conditions humides, chaudes, océaniques et/ou salines (en lien avec l'eau salée, la sueur, ou la salinité de l'air) est susceptible de provoquer une corrosion du produit et ainsi de raccourcir la durée de vie du produit. Nous vous conseillons de nettoyer votre produit régulièrement pour éviter une telle corrosion.

TOUS LES VÉLOS ET CADRES SPECIALIZED DOIVENT FAIRE L'OBJET D'UNE RÉVISION PÉRIODIQUE PAR UN REVENDEUR AGRÉÉ SPECIALIZED pour repérer d'éventuels problèmes, une utilisation inappropriée ou abusive.

Cette Garantie Limitée s'applique uniquement au premier acheteur et elle n'est pas transférable. Cette Garantie Limitée ne s'applique pas dans les cas suivants :

- Les pièces d'usure et les composants. Les pièces d'usure et les composants tels que listés ci-dessous sont sujets à des dommages dans le cadre de l'utilisation normale ou de non suivi des obligations d'entretien telles que recommandées par Specialized et/ou modifications en dehors des conditions recommandées.
- Corrosion.
- Dommages ou mauvais fonctionnement dus à un accident, une collision, une chute, une utilisation inappropriée ou abusive ou une négligence.
- Montage ou installation incorrecte.
- Toute modification ou installation de composants, de pièces détachées ou d'accessoires différents ou incompatibles avec ceux fournis d'origine sur le vélo lors de son achat.
- Non-respect des révisions et des conditions d'entretien dans l'intervalle approprié défini dans le manuel par le fabricant et cautionné par les enregistrements de ces entretiens et révisions.
- Produits non Specialized incluant sans limitation les produits de contrefaçon.
- Tous les vélos et cadres Specialized non achetés neuf à un revendeur agréé Specialized.

Liste des pièces d'usure et composants:

- |   |  |  |
|---|--|--|
| • Joints d'étanchéité   | • Plaquettes de frein                                    | • Roulements                                 |
| • Entretoises   | • Chaînes  | • Portées de roulement                       |
| • Joints o-rings pneumatiques                                     | • Pignons  | • Cliquets                                   |
| • Joints Glide rings  | • Cassettes  | • Systèmes de transmission                   |
| • Pièces flottantes en caoutchouc                                 | • Câbles et gaines d'indexation et de frein              | • Rayons                                     |
| • Joints en mousse  | • Poignées de cintre et ruban de cintre                  | • Corps de Roue Libre                        |
| • Visseries et joints principaux d'amortisseur                    | • Poignées de manette de changement de vitesse tournante | • Mousse de cintre aéro                      |
| • Traitements de surface sur les plongeurs et corps d'amortisseur | • Dérailleurs  | • Outils                                     |
| • Pneus   | • Disques de frein                                       | • Couvre selle                               |
| • Joints anti-talonnement   | • Surface de freinage de la roue                         | • Réserve d'eau et accessoires d'hydratation |
| • Garde boue et carter de chaîne                                  |  | • Filetage et visserie endommagés            |

CECI EST UNE DÉCLARATION PLEINE ET ENTIÈRE DE LA GARANTIE LIMITÉE SPECIALIZED. SPECIALIZED NE TRANSFÈRE À PERSONNE LE DROIT, Y COMPRIS À SES REVENDEURS AGRÉÉS SPECIALIZED, D'ÉTENDRE CES GARANTIES, DE FAÇON EXPLICITE OU IMPLICITE, POUR ET AU NOM DE SPECIALIZED. AUCUNE AUTRE REPRÉSENTATION, ET AUCUNE DÉCLARATION SAUF DE SPECIALIZED, INCLUANT UNE DÉMONSTRATION DE TOUTE SORTE PAR QUICONQUE NE PEUT ÉTENDRE DE GARANTIE CONCERNANT LES VÉLOS OU LES CADRES. IL EST ENTENDU QUE LA RESPONSABILITÉ DE SPECIALIZED EN VERTU DE CETTE GARANTIE LIMITÉE EST FIXÉE DANS LES LIMITES DE LA LOI ET NE PEUT ÊTRE SUPÉRIEURE AU MONTANT DU PRIX D'ACHAT À L'ORIGINE ET SPECIALIZED NE PEUT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE POUR RESPONSABLE DES DOMMAGES DIRECTS OU INDIRECTS, DES PERTES NON PRÉVISIBLES À LA DATE DE CETTE GARANTIE LIMITÉE, DES PERTES NON CAUSÉES PAR LA VIOLATION DE CETTE GARANTIE LIMITÉE PAR SPECIALIZED,

DES PERTES D’AFFAIRES OU DES PERTES AU NON CONSOMMATEUR. CETTE LIMITATION DE RESPONSABILITÉ N’EXCLUT PAS LA RESPONSABILITÉ EN CAS DE MORT OU DE DOMMAGES CORPORELS CAUSÉS PAR UNE NÉGLIGENCE DE SPECIALIZED.

Cette garantie vous offre des droits spécifiques, mais vous pouvez bénéficier d’autres droits qui varient d’un pays à l’autre. Si une disposition est jugée irrecevable, seule cette disposition sera frappée de nullité et toutes les autres demeurent applicables. Certains pays (Etats) ne permettent pas la limitation de la durée d’une garantie implicite, les limitations ci-dessus peuvent ne pas s’appliquer à vous. Certains pays (Etats) ne permettent pas l’exclusion ou la limitation des dommages indirects ou consécutifs, la limitation ou l’exclusion ci-dessus peuvent ne pas s’appliquer à vous.

### **Accessoires SPECIALIZED (incluses les Roues Roval Specialized jusqu’en 2014):**

Sur tous les matériaux et défauts de fabrication **deux (2) ans** à compter de la date d’achat. Dans le cas où un pays (Etat) impose par la loi d’autres conditions de garantie, Specialized s’y conformera.

De plus, pour les roues Roval : une garantie d’**un (1) an** s’applique sur toutes les pièces d’usure.

### **Fourches et Amortisseurs SPECIALIZED:**

**Cinq (5) ans** de garantie à partir de la date d’achat sur tous les matériaux et défauts de fabrication, seulement si le produit a été entretenu tel que défini dans le manuel de l’utilisateur.

### **Composants d’autres fabricants:**

Pour les composants fabriqués par d’autres marques, SEULES les conditions de garantie de ces fabricants s’appliquent. Les cas de garantie qui concernent ces composants sont gérés par les services après-ventes des fabricants respectifs.

### **CONDITIONS DE GARANTIE LIMITÉE POUR LES MODÈLES DE ROUE À PARTIR DE 2015 ET SUIVANTES**

Les roues Specialized sont vendues exclusivement par l’intermédiaire de notre réseau de revendeurs agréés Specialized. Specialized Bicycle Components, Inc. procure à chaque premier acheteur d’une nouvelle paire de roues Specialized (incluant les roues de marque Roval) une garantie limitée contre les défauts de matériau et de fabrication tels que définis ci-dessous :

#### **3 ANS**

Système de roue Roval, signifiant les roues de marque Roval, qui intègre le moyeu de marque Roval.

#### **1 AN**

Les autres roues Specialized, signifiant les roues qui n’intègrent pas le moyeu de marque Roval.

### **TERMES DE LA GARANTIE LIMITÉE**

Cette garantie s’applique aux roues Specialized (incluant les roues de marque Roval) achetées pendant ou après le millésime 2015 et concerne uniquement les produits Specialized (incluant les roues de marque Roval).

Aux fins de la présente Garantie Limitée, un millésime commence le 1<sup>er</sup> juillet et se termine le 30 juin, donc pour le millésime 2015, les produits concernés sont ceux achetés entre le 1<sup>er</sup> juillet 2014 et le 30 juin 2015.

La Garantie Limitée est conditionnée par l'utilisation des roues dans des conditions normales et la réalisation d'un entretien correct.

Pour bénéficier des droits offerts par la Garantie Limitée, la ou les roues doivent être amenées à un revendeur agréé situé sur le même continent où l'achat s'est effectué, accompagnée(s) d'une preuve écrite d'achat sur laquelle figure le numéro de série.

Seuls les revendeurs agréés Specialized sont autorisés à mettre en œuvre la procédure de cette Garantie Limitée. Specialized détermine si la ou les roues peut (peuvent) être couvert(es) par cette Garantie Limitée, la décision de réparation ou de remplacement, émane exclusivement de Specialized.

Le premier acheteur devra prendre à sa charge les frais de main d'œuvre en lien avec la réparation ou le remplacement des roues Roval ou de tout produit relevant de cette Garantie Limitée. Cette Garantie Limitée couvre également les frais d'expédition pour le retour d'un produit Roval ou Specialized auquel cette garantie s'applique, retour effectué par un revendeur agréé à Specialized. Cette Garantie Limitée ne couvre pas les frais de déplacement ou d'expédition au revendeur Specialized par l'acheteur, ni les coûts d'expédition pour un retour qui concerne un produit non-couvert par cette Garantie Limitée (Ces coûts, s'ils existent sont assumés par le consommateur).

Chaque roue a une durée de vie d'utilisation. Une utilisation non conforme, incluant de façon non exhaustive, utilisation lors de compétitions, sauts, pilotage agressif, roulage avec des chargements lourds, peut considérablement réduire la durée de vie d'utilisation d'une roue.

**TOUTES LES ROUES SPECIALIZED DOIVENT FAIRE L'OBJET D'UNE RÉVISION PÉRIODIQUE PAR UN REVENDEUR AGRÉÉ SPECIALIZED** pour repérer d'éventuels problèmes, une utilisation inappropriée ou abusive.

Cette garantie Limitée s'applique uniquement au premier acheteur et elle n'est pas transférable. Cette Garantie Limitée ne s'applique pas dans les cas suivants :

- Les pièces d'usure et les composants (tels que listés ci-dessous).
- Non-respect des révisions et des conditions d'entretien dans l'intervalle approprié défini dans le manuel par le fabricant et cautionné par les enregistrements de ces entretiens et révisions.
- Dommages ou mauvais fonctionnement dus à un accident, une collision, une chute, une utilisation inappropriée ou abusive ou une négligence.
- Montage ou installation incorrects, modification des composants, pièces détachées ou accessoires différents ou incompatibles avec les roues vendues à l'origine.
- Utilisation de plaquettes de frein non approuvées.
- Non prise en compte des avertissements et des instructions énoncés dans le manuel de l'utilisateur.
- Roues Roval ou Specialized n'ayant pas été achetées neuves chez un revendeur agréé Specialized.

Exception: système de roue Roval, un (1) an de garantie sur les pièces d'usure et composants.

**PIÈCES D'USURE ET COMPOSANTS DE ROUES**

- Corps de roue libre
- Plaquette de freins
- Fond de jantes
- Ressorts
- Ecrous
- Embouts filetés
- Rayons
- Surface de freinage de la roue
- Autocollants et peinture

Pour toute question concernant un problème de garantie, les clients peuvent contacter un revendeur Specialized.